

description Arcachon Nord

Nom et coordonnées de l'école Ecole Maternelle Les Lutins 1, Rue Prince noir Commune : 33114 Le Barp	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : Mardi 6 Novembre 2018</p>
--	--

**Présents**

Président(e) (directeur d'école) : Mme Amoros

Inspectrice) de l'éducation nationale : Mme Lalanne

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mme Amoros Mme Bergeron Mme Ginès Mme Micaud Mme Roissé	Mme Laluque Mme Savigny M. Bourvon	Mme Caussé Mme Barraud M. Peretto M. Labarthe	
ATSEM	invités		

**Excusés :** Mme Larget, Mme Delage, Mme Mosbach Darrouy et M. Lansard

**Début du conseil d'école :** 18h

**Secrétaires de séance :** Mme Caussé ; Mme Roissé

**1. Rentrée 2018 / 2019**

**Présentation du Conseil d'école :**

Chaque membre de nouveau conseil d'école se présente.

**Règlement du Conseil d'école :**

Madame Amoros procède à la lecture du règlement du Conseil d'école, sa composition et ses attributions.

Le règlement du Conseil d'école est porté à la connaissance de tous et son acceptation est portée au vote : adopté à l'unanimité( 10 voix POUR et 0 abstention)

Les dates des deux prochains conseils sont fixées : Mardi 12 mars 2019 à 18 h et Mardi 11 juin 2019 à 18 h

**Organigramme de l'école, effectifs, Rased :**

L'effectif global est de 133 élèves dont :

- 14 élèves nés en 2016 : dispositif cl. 1 TPS
- 28 élèves nés en 2015 : 23 en cl.2 PS et 5 en cl.6 PS / MS
- 45 élèves nés en 2014 : 19 en cl.6 PS/MS et 26 en cl.3 MS
- 46 élèves nés en 2013 : 24 en cl.4 GS et 22 en cl.5 GS

Les enseignants des classes occupent les postes suivants :

- Classe 1 TPS Mme Ginès : 14 élèves
- Classe 2 PS Mme Amoros : 23 élèves
- Classe 3 MS Mme Bergeron : 26 élèves
- Classe 4 GS Mme Micaud : 24 élèves
- Classe 5 GS Mme Mosbach 22 élèves
- Classe 6 PS/MS Mme Roissé :24 élèves

Les derniers élèves arrivés sont comptabilisés dans ces chiffres.

A niveau égal, les effectifs des classes peuvent apparaître déséquilibrés mais cela répond à des situations de répartition particulière. Cette année, Mme Micaud accueille un élève maintenu en GS accompagné d'une AVS.

Le choix de sa classe d'accueil a été réfléchi en fonction de la configuration de groupe classe qui semblait la plus appropriée.

Malgré un grand nombre de radiations en fin d'année scolaire, les effectifs se sont stabilisés avec un taux d'encadrement moyen de 23,8. Les conditions de travail, notamment le travail de remédiation auprès des enfants en difficulté, s'en sont trouvées grandement améliorées.

M Bourvon signale que les effectifs semblent globalement à la baisse sur la commune ; le PLU a été retoqué par M. le Préfet et tout projet de construction est de ce fait bloqué.

Mme Amoros indique qu'en maternelle les prévisions sont toujours très difficiles à estimer : le mouvement des familles pourrait modifier les effectifs mais nous ne possédons pas ces paramètres en amont de la rentrée.

### Rased :

Cette année, le Rased reste composé d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse spécialisée G.

### Règlement intérieur de l'école :

Mme Amoros fait la lecture du règlement intérieur de l'école. Ce règlement reste inchangé mais Mme Amoros prévient que la nouvelle loi sur l'obligation scolaire à partir de 3 ans apportera des modifications pour la rentrée 2019.

Mme Amoros rappelle les horaires suivants :

7h/ 8h30 – APS Accueil périscolaire = garderie

8h30 / 12h - classe

12Hh / 13h30 - pause méridienne/ restauration scolaire sur 2 services

13h30 / 16h - classe

16h / 16h45 - APC les lundis et jeudis pour les élèves concernés

16h / 19h – APS Accueil périscolaire = garderie

Mme Amoros en profite pour préciser le contenu des APC : ces Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées à certains élèves de MS et GS en petits groupes. Elles sont soumises à l'accord explicite des parents. Les recommandations institutionnelles recentrent leurs contenus autour de l'apprentissage de la langue et des mathématiques.

Mme Amoros soulève les difficultés liées à l'ouverture des portes de l'école aux heures d'entrée et sortie de classe : en effet, cette responsabilité incombe aux enseignantes qui ne peuvent pas être dans leur classe notamment le matin à 8h30. Cela implique également l'ATSEM qui se retrouve seule dans la classe.

C'est pourquoi il est demandé aux parents de respecter les horaires afin de réduire ce temps au plus bref.

Mme Amoros demande aux parents élus s'ils peuvent, de leur côté, insister sur ce point du règlement auprès des familles.

Mme Amoros rappelle que le règlement interdit de laisser jouer les enfants aux abords de l'école lors de la sortie des classes . L'espace extérieur entre l'entrée de l'école et le portail n'est pas une aire de jeux et n'est pas sécurisée.

Là encore, Mme Amoros demande le soutien des parents élus pour rappeler aux familles ce point du règlement.

Le règlement est soumis au vote du Conseil d'école et est adopté à l'unanimité : 10 voix POUR et 0 abstention.

## **2- Fonctionnement général de l'école**

### Sécurité :

Chaque année, plusieurs exercices sont devenus obligatoires :

- 2 exercices incendies : Le premier a eu lieu le 21 septembre 2018 : rien à signaler pour ce type d'évacuation dont l'école a grande pratique et qui se déroule rapidement et dans le calme.

Le second est prévu le 15 février 2019.

- 1 exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risque majeur lié à une potentielle intrusion.

Il a été effectué le 19 octobre 2018.

Cet exercice fait l'objet d'une fiche observation communiquée aux services académiques ainsi qu'aux services de la Mairie.

L'exercice révèle que le signal d'alerte retenu (sifflet) n'est pas du tout approprié à ce genre de risque.

Les évacuations se sont déroulées à deux endroits de l'école suivant un scénario retenu : côté rue de la forêt pour les classes 4, 5 et 6, côté parking pour les autres classes. Cet exercice est présenté comme un jeu aux enfants. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et le silence.

- 1 exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risque majeur lié à un évènement climatique ou autre qui appelle au confinement à l'intérieur des locaux. Cet exercice est prévu le 13 Décembre 2018 et donnera lieu au confinement de tous les élèves dans la salle de restauration.

### Sécurité aux abords de l'école et parking :

M Bourvon informe que le parking sera entretenu mais que les travaux d'agrandissement ne seront pas réalisés comme cela avait été prévu : du point de vue de la Mairie, la baisse des effectifs ne justifie plus ces travaux. La rue Crin blanc sera aménagée avec des chicanes pour limiter la circulation à 30 km /h.

### Pharmacie

Mme Amoros demande un éclaircissement suite à une demande de la Mairie de baisser le budget pharmacie de 300 euros à 70 euros. Mme Lалуque se renseignera sur ce courrier dont elle n'a pas eu connaissance et précise que l'approvisionnement de ce poste sera toujours renouvelé en fonction des besoins de l'école.

## **3- Communication**

### Communication des adresses mails des parents aux fédérations des parents d'élèves élus :

Mme Seitz demande si l'école peut fournir les adresses mails des familles à la FCPE en début d'année.

Mme Amoros communiquera les adresses des familles qui auront donné leur accord en modifiant la feuille de renseignements habituellement utilisée pour y ajouter cette rubrique.

### Circulation des informations entre l'école, la garderie, la cantine et les familles :

Mme Caussé demande comment s'effectue la communication entre l'école, la garderie et le personnel de restauration pour informer les familles lorsqu'un enfant s'est blessé.

Mme Amoros répond que la communication se fait oralement entre les différents adultes gérant les flux des élèves.

Le plus souvent, excepté pour les tout petits « bobos », Mme Amoros demandent aux enseignants que les familles soient automatiquement informées par téléphone et avisent ensemble de la suite qu'ils souhaitent donner. Il peut cependant parfois arriver que des enfants ne signalent pas qu'ils se sont blessés et si la blessure n'est pas visible aussitôt, la communication n'est effectivement pas possible. Pour les cas les plus graves, ce sont les secours par le biais du 15 qui sont alertés en premier lieu puis les familles.

Mme Caussé demande si un cahier avec les soins apportés aux enfants pourrait être mis en place.

Les enseignantes répondent qu'un tel cahier a déjà été utilisé mais soit par la gestion urgente du soin ou soit par souci de revenir rapidement à son poste de surveillance, cet outil n'était pas correctement tenu ; de plus, il n'éviterait pas un défaut de communication.

Mme Amoros préfère se tenir à l'exigence auprès de son équipe de toujours informer un collègue ou une Atsem des soins apportés à un enfant pour penser à prévenir les adultes de l'école en charge de l'élève et les familles concernées.

Pour les temps relevant de la compétence de la Mairie, les personnels s'attachent à faire circuler également les informations concernant les élèves sous leur autorité.

### Boîte aux lettres de la FCPE

La FCPE demande le changement de la boîte aux lettres dédiée aux fédérations des parents d'élèves (trop ancienne et abîmée). M. Bourvon signale qu'il est prévu de procéder à ce remplacement.

### Suivi des travaux

M Bourvon demande si le cahier des travaux est consulté régulièrement par les agents des services techniques de la Mairie.

Mme Amoros continue d'utiliser ce cahier pour signaler tous les travaux mais ne peut répondre à cette question : personne ne marque son passage pour réaliser tel ou tel travaux hormis les temps précédents les petites vacances.

M. Bourvon précise que le directeur des Services Techniques M. Laborde est tenu de passer une fois par mois sur le site de l'école. Mme Amoros a bien rencontré M. Laborde au mois de Septembre ; elle lui a signalé certains travaux et lui a d'ailleurs remis le dossier du projet d'aménagement de la cour qui a été réalisé par l'équipe enseignante.

Mme Lалуque et M. Bourvon n'ont pas été informés de l'existence de ce dossier et vont s'en inquiéter : M. Bourvon précise que s'il n'est pas informé, il est difficile de prévoir le budget afférent aux demandes faites par l'école.

Mme Roissé ajoute qu'il reste des travaux dont la demande date depuis longtemps comme notamment l'aménagement des placards de la petite salle de jeux. Elle précise que la première demande remonte à plusieurs années lors du premier agrandissement.

Mme Amoros ajoute que de guerre lasse, certaines demandes n'ont pas été renouvelées. Elle transmet à M Bourvon la liste des travaux à traiter. M Bourvon se charge de faire en sorte que le suivi et la réalisation des travaux soient plus efficaces.

## **4- Vie de l'école / projets**

### **Projet d'école :**

Le projet d'école est en cours, jusqu'en 2020. Il est axé sur la fluidité des parcours de l'élève notamment les liaisons inter et intra cycles. Ce travail engage aussi bien les contenus que les pratiques de classe.

Le travail entrepris par l'équipe vise des choses très précises comme l'harmonisation des méthodes d'apprentissage entre la maternelle et l'école élémentaire cherchant à améliorer la liaison GS/CP.

Plusieurs réunions ont ainsi permis d'affiner la vision des enseignants quant aux pratiques de classes mises en œuvre à la maternelle ; tenir compte dès la rentrée au CP non seulement des acquis des élèves mais aussi des supports utilisés (albums, écrits) a permis une meilleure adaptation des élèves. De la même manière, les enseignantes de GS prennent en compte les pratiques des enseignantes de CP afin de mieux harmoniser le travail proposé à leurs élèves.

Il s'agit de favoriser les échanges et l'enrichissement des pratiques pour les mettre aux services des apprentissages et de la réussite de tous des élèves.

### **Tutorat de lecture :**

Trois dates seront définies prochainement afin que les élèves de l'école d'Haureuils viennent lire des albums aux élèves de l'école des Lutins. Ces albums sont choisis en amont par les enseignantes de la maternelle puis préparés en classe par les élèves de CE2.

Lors de leur venue, les lectures sont proposés à tous élèves de la TPS à la grande section pour un échange ludique où les plus jeunes deviennent les auditeurs de leurs aînés apprentis lecteurs. Une journée sera prévue également au mois de juin durant laquelle les enfants de moyennes et grandes sections seront accueillis à l'école d'Haureuils pour découvrir l'école des « grands » et participer à différents ateliers préparés par les CE2.

### **Minis concerts**

Le travail autour de l'écoute musicale par le biais des mini concerts proposés par l'Ensemble orchestral de Bordeaux se poursuivra cette année. Plusieurs sorties sont envisagées dont la première a eu lieu au mois d'Octobre sur le thème « Histoire de Loup ». La prochaine sortie concernera l'ensemble des classes de l'école et aura lieu le 6 décembre 2018 (« Contes de Noël, la boutique fantasque »).

Un autre concert (février 2019) sera associé à l'art de la danse, « Raconte- moi la Danse ».

Le dernier concert (mai 2019) est prévu pour les PS et TPS sur le thème des « Contes de la mère l'Oye ».

Ces mini concerts sont réalisés à partir d'œuvres de la qualité d'œuvres classiques mais adaptées dans leur durée aux enfants des classes maternelles et élémentaires.

### **Projet d'aménagement de la cour :**

M. Bourvon consultera le dossier du projet d'aménagement de la cour évoqué plus haut et qui a donc été confié à M Laborde. Dans le même ordre d'idée, il nous communiquera le catalogue pour le choix des modèles de traçage de jeux au sol spécialement conçu pour les cours de récréation. Il reste le problème de fixation d'un panneau de basket qui ne peut être installé qu'avec agrément car cela engage la responsabilité de la commune. Mme Amoros rappelle que M. Laborde devait se charger de chercher ce qu'il était possible d'envisager avec des fournisseurs habilités. L'équipe enseignante a, pour sa part, acquis plusieurs petits jeux d'adresse ou manipulation mis au service des enfants dans des bacs durant les récréations et a pu constater un apaisement du climat général des groupes dans la cour.

### **Fin du conseil d'école : 20h**

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : 12 Mars 2018

Fait à Le Barp. , le 10 Novembre 2018

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole  
Mme Véronique Amoros

Le Secrétaire de séance :  
FCPE : Mme ClaudiaCaussé  
PE : Christine Roissé